

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 10 juillet 2020

Vacances de l'exécutif

Après un premier semestre très chargé, le Conseil municipal a tenu, ce lundi 6 juillet, sa dernière séance avant de prendre un congé de 5 semaines bien mérité. C'est en effet à partir du lundi 17 août que l'exécutif reprendra le cours de ces séances agendées toutes les deux semaines. Le Conseil municipal profite de l'occasion pour souhaiter à tous les citoyennes et citoyens un bel été ensoleillé. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Représentation

Suite à la nomination de M. Carlos Chatelain au comité du Service d'action sociale Courtelary pour la période 2020 – 2024, c'est Mme Mélanie Keller Berger qui représentera la commune de Villeret lors des prochaines assemblées générales.

Fermeture de l'administration communale

Pendant les vacances d'été le bureau communal sera fermé du lundi 20 au vendredi 31 juillet 2020, réouverture le lundi 3 août selon l'horaire habituel. Il sera possible de consulter les dossiers qui seront en publication en prenant rendez-vous par téléphone au 032 941 23 31. En cas de nécessité vous pourrez toujours, via le site Internet communal, contacter tous les membres du Conseil municipal qui seront en principe dans la région cet été.

Félicitations

Le Conseil municipal félicite M. Michel Bourquin qui a été élu à la Présidence de la commune bourgeoise de Villeret lors de l'assemblée générale de cette corporation, le mardi 30 juin dernier.

Place de pique-nique

Le Conseil municipal ne veut plus voir ça !



C'est trop fréquemment que le personnel de la voirie retrouve la place de pique-nique dans un tel état. C'est absolument inadmissible.

Cette place est mise à la disposition des pique-niqueurs par la municipalité de Villeret et entretenue par le service de la voirie qui s'efforce de la maintenir en bon état et de réparer les dégâts occasionnés. Ces derniers temps, l'utilisation de ce coin a été mis à mal et des déprédations ont été commises par des personnes peu scrupuleuses et irrespectueuses de ce coin bucolique.

Aussi nous demandons aux utilisateurs de ramasser leurs déchets et de les reprendre avec eux, de quitter la place en la laissant en ordre. Les tables seront débarrassées et exemptes de restes de nourriture, bouteilles et autres déchets.

En respectant ces règles simples les utilisateurs contribueront à maintenir cette place de pique-nique dans une état acceptable. En cas de récidive, le Conseil municipal se verra dans l'obligation de fermer cet endroit de manière définitive !

Collège

Les délais ont été tenus, le Conseil municipal est heureux de faire savoir que le collège sera opérationnel pour la rentrée des classes du lundi 17 août 2020. Un article relatant la fin des travaux sera publié dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary du vendredi 14 août 2020.

Combe-Grède

Le sentier de la Combe Grède connaît un succès grandissant auprès des passionnés de randonnées à travers le Chasseral mais aussi des promeneurs souhaitant profiter du magnifique site de la Combe Grède.

L'affluence est telle que le parc situé aux abords de la place de pique-nique a été, lors des derniers week-end de beau temps, à plusieurs reprises saturé. Cette situation n'est pas viable tant pour les riverains que pour les promeneurs cheminant à travers la rue de la Combe Grède.

L'exécutif a décidé d'agir et de trouver des solutions afin que la sécurité soit garantie le long de la rue de la Combe Grède et tenter de restreindre un maximum les risques encourus par les habitants et les promeneurs.

A court terme, il s'agit de canaliser un maximum de véhicules vers le parc situé au milieu du village et d'encourager les promeneurs à se garer sur la place puis de se rendre à pied jusqu'au départ de la Combe Grède. A cet effet, un balisage a été mis en place et des panneaux indicateurs ont été posés.

D'autres mesures ont été décidées par l'exécutif, à savoir la pose de gendarmes couchés sur la rue de la Combe Grède, une limitation à 30 km/h le long de la rue ainsi que l'interdiction d'accès aux camping-cars à la place de pique-nique.

A moyen terme, il s'agira de repenser globalement à l'accueil des touristes à Villeret. Un groupe de travail a été mis sur pied composé de représentants de Jura bernois Tourisme, du Parc Chasseral, des bénévoles du sentier, de l'association des sentiers pédestres bernois et du Conseil municipal. Ce groupe de travail aura comme mission de définir un concept global sachant que le sentier de la Combe Grède est toujours plus populaire et reconnu loin à la ronde, mais sans oublier que celui-ci se trouve dans une réserve naturelle et un district franc.

D'autre part, des actes de vandalisme ont été commis le long du sentier de la Combe Grède avec des tags injurieux inscrits notamment sur des barrières de sécurité. De tels actes sont intolérables et méritent d'être sanctionnés. Les bénévoles du sentier qui s'efforcent avec passion d'entretenir ce magnifique sentier ont suffisamment de travail avec l'entretien courant sans encore devoir réparer les dégâts commis par quelques imbéciles ne trouvant pas mieux que de saccager l'infrastructure de ce magnifique sentier.

Qualité de l'eau

L'analyse de l'eau du réseau réalisée le 10 juin dernier par le laboratoire cantonal démontre que l'échantillon était en règle au niveau de la qualité microbiologique, physique et chimique ainsi qu'au niveau des herbicides (métabolites du chlorothalonil).

Villeret, le 6 juillet 2020

Le Conseil municipal